



## « 100 jours pour entreprendre »... entre 18 et 30 ans

Du 15 janvier au 25 avril, les entrepreneurs en herbe de 18 à 30 ans sont invités à publier une vidéo présentant leur projet de création d'entreprise sur le site [www.100journspourentreprendre.fr](http://www.100journspourentreprendre.fr) et à faire le buzz pour accumuler un maximum de votes. Vingt projets seront sélectionnés parmi les quarante ayant le plus de votes et selon la qualité du dossier de candidature.

Les jeunes viendront pitcher le 23 mai devant un jury de professionnels et d'entrepreneurs qui sélectionnera les dix lauréats de l'année. Ils remporteront la « Boîte 100 jours » d'une valeur de 15 000 euros offrant les outils indispensables pour lancer son entreprise.

Le mouvement « 100 jours pour entreprendre » a été lancé en 2012 par plusieurs réseaux d'entreprises, dont le Centre des jeunes dirigeants. L'objectif est de développer une véritable communauté de jeunes qui ont le désir ou le projet d'entreprendre.